



Élections
professionnelles de
la Fonction Publique
2022

CAP Catégorie A
Enseignement
Agricole
ANSES
(AI, IE, IR)

VOTEZ FO

Du 1^{er} au 8
décembre 2022

Elections
de vos
représentants
des personnels
par vote
électronique



FO : LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

Vous êtes titulaire, AI, IE ou IR
dans l'enseignement agricole ou à l'ANSES
CES ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
(CAP) VOUS CONCERNENT.



CE QUE FO DEFEND :

- **Nous revendiquons** une rémunération digne par une revalorisation immédiate des salaires sans contrepartie pour rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis plusieurs décennies (25% depuis 2000).
- **Nous exigeons** la création des postes statutaires nécessaires.
- **Nous nous opposons** à toute tentative de gestion de carrière des agents au niveau local.
- **Nous continuons à combattre** l'arbitraire de PPCR qui a allongé les carrières en supprimant les réductions d'ancienneté.
- **Nous refusons** tout projet qui vise à obliger les agents à se former en dehors du temps de travail.

LA
FORCE
DU
COLLECTIF !



AVEC FO...
BOUGEONS LES LIGNES !

FO est le 1^{er} syndicat représentatif de la Fonction Publique, le 2^{ème} au CTM du MASA.

FO est présente dans tous les secteurs du MASA.

Toute l'action de notre syndicat n'a qu'un seul but : exprimer et faire aboutir vos revendications et vos droits quel que soit le gouvernement en place.

VOTER **FO**

C'est renforcer la démocratie dans les instances (CSA, CAP, CCP).

VOTER **FO**

C'est l'assurance d'être entendu et représenté par des femmes et des hommes qui s'engagent.



AVEC FO, AGISSONS ENSEMBLE

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 entend réduire la représentation des personnels et leur capacité à défendre les intérêts particuliers des agents. Désormais, seul un syndicat actif a le pouvoir d'intervenir pour défendre votre carrière.

C'EST POURQUOI VOS ELUS FO, LIBRES ET INDEPENDANTS, SONT A VOTRE ECOUTE :

- Indépendants de l'administration, ils prennent en considération votre situation personnelle.
- Ils exercent votre « droit d'évocation » auprès de l'administration lors des mobilités.
- Ils défendent votre dossier de promotion dans le cadre de leurs échanges avec l'administration.
- Ils vous rendent compte de leurs travaux et des résultats obtenus.
- Ils restent à votre disposition pour vous renseigner.
- Ils n'hésitent pas à interpellier l'administration si la situation d'un agent le nécessite.

Dans le cadre des CAP, ils sont vos défenseurs pour les :

- Propositions ou refus de titularisation.
- Sanctions disciplinaires.

Ils vous accompagnent pour tous vos recours dans le cadre des :

- Litiges relatifs au temps partiel.
- Refus d'une disponibilité pour convenance personnelle.
- Refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours ou pour une formation.

POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES, VOS ÉLUS FO S'ENGAGENT À :

- Vous accompagner pour mieux vous défendre dans votre progression de carrière et, si besoin, vous accompagner dans les recours y compris auprès des tribunaux administratifs.
- Défendre un cadre qui permette aux agents un vrai déroulement de carrière.
- Défendre l'ouverture des concours nationaux, où l'égalité des chances est garantie.
- Lutter contre les promotions « à la tête du client ».

Ecoute Conseil Défense Indépendance

VOTER FO

C'est choisir des élus libres et indépendants des pouvoirs politiques et de leur administration ou des autres forces syndicales.

VOTER FO

C'est choisir des élus qui font respecter les droits et l'égalité de traitement des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus dont la priorité est de rester proches de la situation et des préoccupations personnelles des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus compétents, disponibles, qui rendent compte de leurs travaux.

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS POUR LA JUSTICE SOCIALE

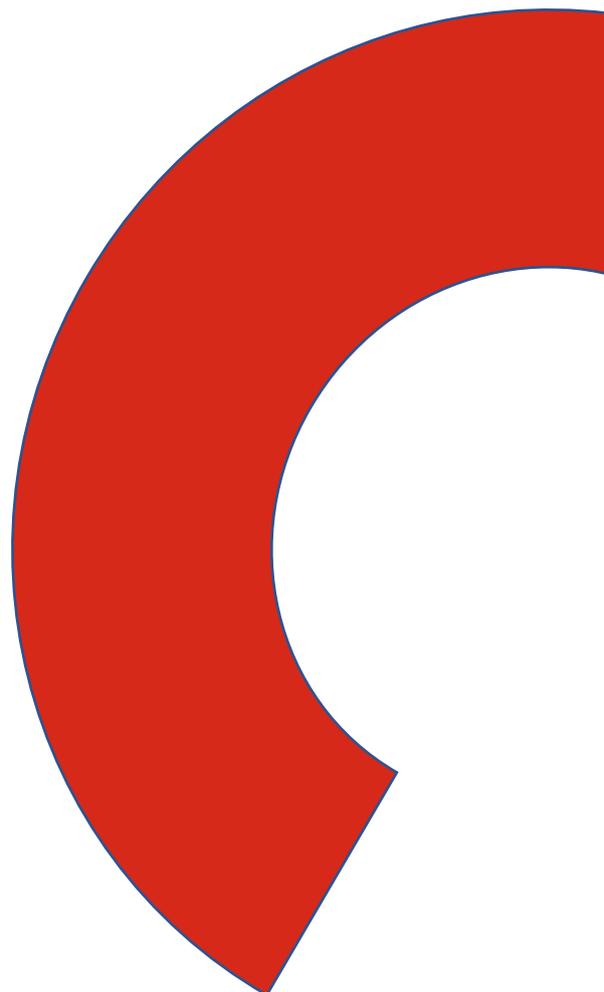
BILAN DE VOS ÉLUS FO, CES 4 DERNIÈRES ANNÉES :

Carrières :

- **Pour plus de promotions pour les agents :**
 - FO a demandé un **meilleur taux pro pro**, pour que plus d'agents aient une promotion de grade à l'intérieur des corps.
 - **FO a défendu l'ouverture de plus d'examens professionnels.** FO a demandé un **plan de requalification** afin de permettre plus d'accès d'AI en IE et d'IE en IR.
- **Pour la déprécarisation des contractuels qui le souhaitent :** FO l'a toujours défendue !
- **Pour l'amélioration des critères de mobilité et d'affectation :** l'administration effectuant désormais seule la mobilité, FO demande à avoir un droit de regard.
- Pour l'équité et la revalorisation du montant IFSE des collègues de l'Anses, alors que l'Agence refusait d'appliquer les textes du MASA.

Conditions de travail :

- Nous avons défendu des collègues afin qu'ils soient nommés sur site après la réussite à l'examen pro ou à un concours interne. Les compétences acquises dans un laboratoire de l'ANSES ou dans celui d'une école agro ou véto ne sont pas interchangeables.



VOTER FO

C'est voter pour un syndicat qui défend les agents du MASA, quel que soit le statut, avec les droits qui s'y rattachent.

VOTER FO

C'est renforcer la démocratie dans les instances face à l'administration.

VOTER FO, VOTER FO, C'EST VOTER POUR VOTRE AVENIR !

**ON NOUS OPPOSE LA MAÎTRISE DU BUDGET,
NOUS NE NOUS RÉSIGNONS PAS ! AVEC VOUS ET POUR
VOUS, NOUS CONTINUERONS À NOUS BATTRE !**

FO ne fait pas partie de ceux qui accompagnent les contre-réformes ou qui font semblant de ne pas les voir !

**PARCE QU'IL N'Y A PAS DE REPUBLIQUE SANS SERVICES
PUBLICS, SANS FONCTIONNAIRES, FO, 1ERE ORGANISATION
SYNDICALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT,
N'ACCEPTE PAS LES DEGRADATIONS ET REMISES EN CAUSE
DE NOS STATUTS ET DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**

Le service public a une histoire, donnons-lui un avenir !

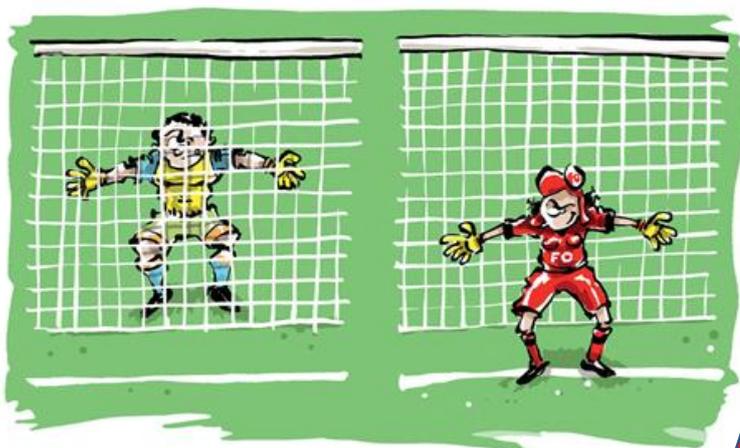
Au lendemain des élections professionnelles, chacun fera ses comptes pour savoir quelles seront les organisations syndicales habilitées à négocier.

Ne subissez pas, votez FO !

**LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE**

POUR DÉFENDRE MES DROITS

LE DÉCLIC FO



Colin

FO, LA DIFFÉRENCE

**EN DÉCEMBRE 2022,
FAITES LE BON CHOIX !**